

ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 15 MAI 2018

RAPPORT MORAL 2017

ASCE 33 Cerema – site de Bordeaux

Cher(e)s adhérent(e)s bienvenue à toutes et tous,

L'année 2017 a été une année électorale présidentielle. A tous les niveaux, nous avons assisté à de nouvelles appellations et à des mouvements de nos interlocuteurs administratifs.

Les conventions signées avec nos ministères référents et les établissements publics nous confèrent une « certaine reconnaissance » mais n'assurent pas la pérennité des sommes allouées pour notre fonctionnement.

Je remercie l'ensemble des adhérent(e)s qui nous soutiennent par le biais de leur cotisation et de leur participation aux activités ; Mme Chancelle, qui assure la permanence ; et bien évidemment les membres élu(e)s des sites de Toulouse et Bordeaux, engagé(e)s tout au long de l'année pour maintenir les liens associatifs et dont certain(e)s pilotent également des activités pérennes ou ponctuelles sur leur temps personnel.

Enfin, je remercie également les Directions de la Direction Territoriale du Sud Ouest, de l'IGN et du CP2I, qui soutiennent l'action associative en validant les ordres de missions ou les autorisations d'absences de vos représentants et votre participation à cette assemblée générale et sans oublier le versement des aides financières qui nous permettent de réduire les coûts des activités et sorties qui vous sont proposées.

En 2017, nous avons enregistré trois cents cinquante sept (357) adhérent(e)s, soit :

- Toulouse 84 adhérents :
 - soixante sept actifs (67)
 - seize retraités (16)
 - un extérieur (1)
- Bordeaux 273 adhérents :
 - cent cinquante actifs (150)
 - trente et un CP2I (31)
 - trente quatre IGN (34)
 - quarante huit retraités (48)
 - dix extérieurs (10)

Ci-dessous, vous trouverez les diverses informations Fédérales, Régionales et Locales de l'année passée, soit :

A- INFORMATIONS FNASCE

Communication - Application en ligne et Internet

Un projet de refonte des applications informatiques « Oscar et Angela » sur la base d'une structure unique a été présenté lors du congrès de Lourdes en 2015, l'action est toujours en cours en 2017. Le Webmestre de la Fnasce a assuré le S.A.V suite aux différents problèmes rencontrés, nos applications ayant démontré une « faiblesse » suite à la migration. Il a également assuré le S.A.V du site internet, gérant à la fois la structure et le suivi des droits pour les gestionnaires et rédacteurs.

Développement Durable

Les associations qui s'engagent dans une démarche globale « DD », au sein de leurs activités et fonctionnement, peuvent obtenir une aide financière de la part de la commission (deux dossiers acceptés sur quatre déposés).

Secteurs transversaux

Ces secteurs regroupent le secrétariat général de la Fnasce et les Commissions « Médiation-Discipline » « Audit Financier » « Fonctionnement Perspectives Conseils - FCP » « Communication » « Développement Durable - DD » « Politique Régionale »

La commission FCP s'est réunie deux fois (2) et a effectué de nombreux échanges par mails concernant : le suivi des nouveaux statuts Asce ; les ateliers du congrès 2017 ; les fiches pratiques ; les obligations des Asce vis-à-vis des Urasce et de la Fnasce ; l'organisation des voyages ou séjours ; convention de partage d'activités entre associations ; préparation des ateliers du congrès 2018.

La commission Politique Régionale a étudié et validé un dossier d'aide déposé par une Urasce pour l'organisation d'une manifestation régionale. Elle a également participé à des rencontres d'échanges et de travaux avec les présidents des Urasce pour mieux cerner les besoins régionaux et apporter un réel soutien.

La commission Assurances a engagé la mise en concurrence des différents contrats d'assurances de la Fnasce, des Urasce et des Asce. La consultation a été proposée à dix (10) assureurs, pour la majorité des mutuelles. A l'expiration du dépôt des candidatures quatre (4) assureurs avaient répondu à l'appel d'offres (Groupama – Samac – Gmf – Macif). Après analyse et synthèse des offres, la GMF a été retenue.

Les stages proposés par la commission Formation concernaient la Gestion d'un site internet sous Giseh ; les droits et devoirs des responsables associatifs et la mise en place de la comptabilité dans une Asce.

Musée des Ponts et Chaussées

Sur proposition de la commission Espace Mémoire du Patrimoine de l'Équipement, le Comité Directeur a validé en 2017 une nouvelle dénomination. Le Musée ouvert à tout public est situé à Vatan (37). Une quinzaine de passionnés ont effectué des travaux pendant six week-ends.

B- INFORMATIONS URASCE AQUITAINE

Fonctionnement

Les associations (24-33-33Cerema-40-47-64) se sont réunies trois (3) fois en 2017.

L'URASCE Aquitaine a organisé le séminaire des Urasce sur le site du Teich en novembre 2017.

Les assemblées générales Ordinaire (bilan 2017) et Extraordinaire (modifications statuts) se sont déroulées à AGEN (47) au mois de Février en présence de l'ensemble des élu(e)s.

C- INFORMATIONS LOCALES

Comités Directeurs Locaux :

Le Comité Directeur Local de Bordeaux était constitué de douze (12) membres. Au mois de Novembre 2017, Julien HUBY, trésorier a été muté et remplacé par Emma RAMON, trésorière adjointe. Fin d'année, départ en retraite, de Cathy BEYNEIX.

Le Comité Directeur Local de Toulouse était constitué de sept (7) membres.

Conventions :

La convention Cerema Sud Ouest a été signée en Décembre 2015, renouvelable par tacite reconduction. La subvention est négociée chaque année avec les annexes.

La convention IGN est valable jusqu'au 31 décembre 2018.

Comité Local Action Sociale (CLAS) :

La convention signée donne délégation à l'ASCE pour l'organisation de l'arbre de Noël. La subvention ministérielle de 40€ est reversée intégralement aux enfants. Le CLAS verse une aide financière à l'association pour participer aux frais engagés pour le spectacle et le goûter des familles.

La journée du personnel a eu lieu le jeudi 19 octobre 2017. L'ASCE avait organisé un quizz culturel. Des lots, offerts par la GMF, ont été distribués à de nombreux participants.

Fonctionnement :

Le bureau du Comité Directeur Local s'est réuni cinq (5) fois dans l'année pour gérer au mieux le fonctionnement de votre association.

Deux (2) réunions se sont déroulées au 1^{er} trimestre 2018 pour valider le budget 2017 et le prévisionnel 2018.

Les décisions les plus importantes sont décrites ci-dessous :

- **FOURGON** : l'état extérieur du fourgon est très endommagé (carrosserie – rétro droit – vitre triangle). De nombreuses réparations moteur ont été également engagées par le Cerema Sud Ouest et l'association. Le CDL a pris la décision de ne pas renouveler l'achat d'un fourgon tant qu'il n'est pas en mesure de faire preuve de rigueur dans le constat des dégâts occasionnés lors de la mise à disposition du camion et dans l'utilisation des cautions pour les réparations ;
- **MATERIELS** : les prêts sont toujours d'actualité. Par contre, lorsque le matériel tombera en panne, il ne sera plus réparé (matériel trop vieux). Sur Saint-Médard-en-Jalles, il y a possibilité de louer du matériel à des tarifs très raisonnables ;
- **SALLE ASCE** : les réservations sont toujours importantes tout au long de l'année. Des travaux d'accessibilité sont prévus en 2019-2020. Une étude est en cours pour le parquet. Le CDL envisage de réaliser quelques améliorations dans la salle et de changer la Sono ;
- **MEY CLUB** : changement de prestataire en fin d'année suite au départ en retraite de la gérante de l'agence du CIE de Bordeaux. Délai trop court pour trouver un nouveau prestataire. Le CDL va donc contacter d'autres organismes mutualistes ou associatifs en 2018. Mey Club est une entreprise regroupant les comités d'entreprises à grande échelle et n'est plus dans le même état d'esprit du prestataire précédent ;
- **CAFETERIA** : Mme Chancelle ne souhaitant plus assurer ce service, l'arrêt de la prestation a été effective en Octobre 2017. Cette activité constituait une ressource financière non négligeable pour l'ASCE et faisait partie des missions de la fiche de poste de la MAD. Le CDL reconnaît que ce service privait Mme Chancelle de pouvoir disposer à sa convenance de la pause méridienne de 12h à 14h comme tout agent du site. Le CDL a donc validé la mise en place de distributeurs de boissons dans le bâtiment principal et à la cafétéria.
- **UNITES ACCUEIL CAP FERRET** : malgré nos accords avec le Président de l'ASCE DTecEMF et un courrier envoyé à la Fnasce et à la Commission des Affaires Immobilières, il est regrettable que nous n'ayons pas pu aboutir sur le projet de gérer des unités d'accueil du Cap Ferret. L'ASCE 33, déjà gestionnaire d'unités sur le site, a récupéré l'ensemble des bâtiments.

Communication :

Lors du Congrès 2018 à Marseille, la secrétaire adjointe et la présidente ont participé à des travaux en ateliers. Le responsable Communication de la Fnasce a présenté l'ensemble des fiches, des

supports et documents réalisés par la commission permettant à tous de pouvoir respecter la charte graphique du ministère et de notre fédération. Le CDL devra faire de gros efforts à l'avenir sur cette action pour la diffusion de nos informations et afin d'éviter la profusion de mails destinés aux adhérent(e)s.

Régulièrement, nous constatons des piratages de notre messagerie. Il n'y a pas de solution réparatrice. Le service informatique conseille aux victimes de ce piratage de mettre ces messages frauduleux dans la liste des mails indésirables.

Trésorerie :

Les reversements à l'ASCE des recettes distributeurs de boissons seront de 10% sur les ventes de boissons chaudes et 5% sur les confiseries.

Le bureau du Comité Directeur Local a validé le changement de compte du Crédit Mutuel vers la BFM partenaire de la Fnasce et des associations, offrant des avantages privilégiés aux adhérent(e)s et de faible tarif de tenue de compte.

Pour conclure, je souhaite attirer l'attention de vous tous, sur l'important besoin de cohésion, de démocratie et de dynamisme de notre mouvement qui doit se régénérer avec l'arrivée de plus jeunes à tous les niveaux : local, régional et national.

Alors osons, continuons notre engagement collectivement pour le bien-être de l'adhérent.

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas ; c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles » - Sénèque

Encore tous mes remerciements

Saint Médard en Jalles, le 20 avril 2018

Le Comité Directeur

petit message personnel de la Présidente

« Le bénévolat est un mammifère bipède qu'on rencontre surtout dans les associations et les clubs sportifs où il peut se réunir avec ses congénères. Les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé « convocation ». On les rencontre aussi et surtout en petits groupes dans divers endroits, quelques fois tard le soir, l'œil hagard, les cheveux en balle et le teint blafard, discutant ferme sur la meilleure façon d'animer une manifestation et de trouver la bonne cohésion de groupe, ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler le budget.

L'ennemi héréditaire du bénévole est le « YAKA » dont les origines n'ont pas pu être à ce jour encore déterminées. Il est également un bipède, mais il se caractérise surtout par un slogan de deux mots « YA QU'A » ce qui explique son nom. Il est bien abrité dans la cité des anonymes et attend le moment où le bénévole fera une erreur ou un oubli, pour bondir et lancer des messages négatifs, qui décourageront son adversaire.

Les bénévoles décimés par le découragement risquent de disparaître et il n'est pas impossible que dans quelques années, cette espèce se retrouve uniquement dans les zoos où comme tous ces malheureux animaux enfermés qui n'arrivent plus à se reproduire.

Les « YAKAS » n'auront plus que des souvenirs d'une époque peut être pas parfaite mais au moins volontaire au service des autres. Ils se rappelleront avec nostalgie le passé, pas si loin où le bénévole abondait et où on pouvait le traquer sans contrainte. »